



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 111 (2011), p. 229-241

France Jamen

Les quatrièmes prophètes d'Amon au tournant du 1er millénaire av. J.-C. À propos de la famille d'Jmn-ms (P.Boulaq 9).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710861	<i>Les scènes navales figurées sur les talatat du IX^e pylône de Karnak</i>	Robert Vergnieux, Alexandre Belov
9782724711011	<i>The Medieval Jihad</i>	Mehdi Berriah (éd.), Abbès Zouache (éd.)
9782724710816	<i>Missionnaires italiens et enseignement en Égypte (1890-1970)</i>	Annalaura Turiano
9782724710878	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 33</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724710854	<i>Athribis IX</i>	Susan Böttcher, Christian Leitz, Daniela Mendel
9782724710557	<i>Les vases C-Ware à décor géométrique de Nagada I (Égypte, IV^e millénaire)</i>	Gwenola Graff
9782724710908	<i>Mémorer la croisade</i>	Abbès Zouache
9782724710298	<i>Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 39</i>	Dennis Halfit (éd.)

Les quatrièmes prophètes d'Amon au tournant du I^{er} millénaire av. J.-C. À propos de la famille d'*Jmn-ms* (P.Boulaq 9)

FRANCE JAMEN

APRÈS le Nouvel Empire, dans un contexte de concurrence accrue pour obtenir des charges rémunératrices dans une Égypte au territoire restreint¹, la coutume est de développer à l'envi de longues généalogies². La détention des fonctions ne tire plus alors sa légitimité du mérite personnel ou de la faveur royale, comme ce fut le cas dans les périodes antérieures³, mais du statut des ancêtres, si bien que des généalogies étendues de prêtres thébains ont été inscrites sur des supports divers, les papyrus funéraires de la XXI^e dynastie par exemple. Ainsi, le papyrus Boulaq 9, conservé au Musée égyptien du Caire sous les numéros d'inventaire JE 6262,

Mes remerciements vont à Frédéric Payraudeau et à Laure Pantalacci pour leurs remarques judicieuses qui ont contribué à affiner cette recherche.

1 Sur la situation de la Nubie à cette époque, voir L. TÖRÖK, *The Kingdom of Kush: Handbook of the Napatan-Meroitic Civilization*, HdO 31, 1997, p. 101-109; R.G. MORKOT, *The Black Pharaohs: Egypt's Nubian Rulers*, Londres, 2000, p. 129-144. Selon D. Lefèvre (*Les papyrus « d'El-Hibeh » à la XXI^e dynastie: étude philologique et prosopographique*, thèse de doctorat inédite, Ephe, 2008, p. 51-54), la vision traditionnelle qui voudrait que l'Égypte se soit complètement retirée des zones en amont de la première cataracte doit sans doute être réévaluée en fonction des apports de la prosopographie thébaine et des archives dites d'el-

Hibeh. Sur les relations de l'Égypte avec le Proche-Orient, voir J.M. WEINSTEIN, « The Egyptian Empire in Palestine: A Reassessment », *BASOR* 241, 1981, p. 22-23; E.F. MORRIS, *The Architecture of Imperialism: Military Bases and the Evolution of Foreign Policy in Egypt's New Kingdom*, PdÄ 22, 2005, p. 691-773.

2 Pour l'hypothèse d'une influence des traditions libyennes sur le développement des généalogies en Égypte, voir A. LEAHY, « The Libyan Period in Egypt: An Essay in Interpretation », *Libyan Studies* 16, 1985, p. 55; R.K. RITNER, « Denderite Temple Hierarchy », dans *For his Ka: Essays Offered in Memory of Klaus Baer*, p. 219; K. JANSEN-WINKELN, *Die Entwicklung der genealogischen Informationen nach dem Neuen Reich*, dans M. Fitzenreiter (éd.), *Genealogie:*

Realität und Fiktion von Identität: Workshop am 04. und 05. Juni 2004, IBAES V, 2005, p. 142; Pour celle d'une origine authentiquement égyptienne de l'inflation des généalogies, qui nous paraît plus justifiée, voir G. VITTMANN, « Zwei Priestereinführungsinschriften der 25. Dynastie aus Luxor, Berlin 2096 und 2097 », *SAK* 29, 2001, p. 368; Fr. PAYRAUDEAU, « Compte rendu de M. Fitzenreiter (éd.), *Genealogie: Realität und Fiktion von Identität: Workshop am 04. und 05. Juni 2004*, London, 2005, IBAES V », *BiOr* 63, 2006, col. 479-482; *id.*, *Administration, société et pouvoir à Thèbes sous la XXI^e dynastie bubastite*, BdE, à paraître, chapitre 6.2.1.

3 P. VERNUS, « Quelques exemples du type du "parvenu" dans l'Égypte ancienne », *BSFE* 59, 1970, p. 31-45.

BIFAO III - 2011

SR VII 10250⁴, présente un lignage de cinq générations de desservants du culte d'Amon. Ce manuscrit, daté de la fin de la XXI^e dynastie ou du début de la XXII^e dynastie en fonction de critères stylistiques⁵, a été trouvé dans la nécropole d'al-Assassif avant 1871. Il mesure 1,70 m de long × 23,7 cm de large. Ce papyrus funéraire sans titre se compose de deux registres du *Livre de l'Amdouat*, ainsi que d'une vignette, à gauche (fig. 1)⁶. La représentation des personnages est stylisée, excepté le défunt qui, dans la scène dite initiale, offre l'encens à tous les grands dieux de la butte et de l'au-delà. Le texte, à droite, rédigé en hiéroglyphes, comporte quelques signes hiératiques⁷. L'intérêt historique du papyrus réside dans la mention de trois quatrièmes prophètes d'Amon inconnus des publications actuelles relatives à la Troisième Période intermédiaire⁸.

Le présent article se propose d'étudier cette nouvelle famille du clergé thébain, plus particulièrement d'évaluer l'authenticité de la généalogie dont elle se réclame, en la situant aussi dans le temps. Il veut aussi, à cette occasion, revenir sur la reconstitution actuelle de la chronologie des quatrièmes prophètes d'Amon sous la XXI^e dynastie, à Thèbes, en y apportant des éléments inédits.

Les circonstances de la découverte de P.Boulaq 9

En 1871, A. Mariette a relaté brièvement les circonstances de la trouvaille de P.Boulaq 9 en ces termes : « Trouvé à l'Assassif contre le bras gauche d'une momie et à l'extérieur des bandelettes⁹ », précisant ensuite : « Le cercueil est de l'espèce dite *Saïdi* propre à la XIX^e, à la XX^e et peut-être à la XXI^e dynastie. Le tombeau est sans inscriptions¹⁰. La localisation exacte de la tombe et de son équipement funéraire dans la nécropole d'al-Assassif demeure malheureusement inconnue.


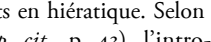
À partir de ces indications, il est possible d'énoncer quelques remarques quant à la datation présumée du manuscrit. Premièrement, il est fort possible que le cercueil « de l'espèce dite *Saïdi* » soit en réalité un cercueil anthropomorphe à fond jaune, du style bien reconnaissable du début de la Troisième Période intermédiaire. Deuxièmement, la position du papyrus, contre

⁴ A. MARIETTE, *Les papyrus égyptiens du musée de Boulaq publiés en fac-similés sous les auspices de S.A. Ismail-Pacha Khédive d'Égypte*, I, *Papyrus n^{os} 1-9*, Paris, 1871, p. 10, pl. 40-44; A. NIWIŃSKI, *Studies on the Illustrated Theban Funerary Papyri of the 11th and 10th Centuries B.C.*, *OBO* 86, 1989, p. 284, Cairo 87; A.F. SADEK, *Contribution à l'étude de l'Amdouat. Les variations tardives du Livre de l'Amdouat dans les papyrus du musée du Caire*, *OBO* 65, 1985, p. 151-154, pl. 28-29, «C 17»; K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit*, I, *Die 21. Dynastie*, Wiesbaden, 2007, p. 256.

⁵ A. NIWIŃSKI, *loc. cit.*

⁶ Les papyrus funéraires de type A.II.1b, catégorie dans laquelle A. Niwiński insère P.Boulaq 9, présentent

une copie fidèle de deux registres du *Livre de l'Amdouat*. Leur vignette initiale apparaît généralement à droite du manuscrit, mais elle est peut aussi être omise ou bien se trouver à gauche. En l'état actuel de nos connaissances, ce groupe de papyrus funéraires comprend 28 manuscrits réalisés à partir du pontificat de Menkheperre, voir A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 281-282.

⁷ Les signes  ou  sont écrits en hiératique. Selon A. Niwiński (*op. cit.*, p. 43), l'introduction du hiératique dans les textes religieux est un phénomène nouveau, observable durant la XXI^e dynastie, alors que l'écriture hiéroglyphique continue simultanément à être utilisée.

⁸ Les quatrièmes prophètes d'Amon thébains sous la XXI^e dynastie ont fait l'objet de plusieurs études, voir G.P.F. BROEKMAN, « On the Chronology and Genealogy of the Second, Third and Fourth Prophets of Amun in Thebes during the Twenty-First Dynasty in Egypt », *GM* 174, 2000, p. 25-36 (avec une rectification dans *id.*, « The Leading Theban Priests of Amun and their Families under Libyan Rule », *JEA* 96, 2010, p. 127); K.A. KITCHEN, *Third Intermediate Period in Egypt (1100-650 BC)*, 2^e éd., Warminster, 2004, p. 481.

⁹ A. MARIETTE, *op. cit.*, p. 10, pl. 40-44.

¹⁰ *Loc. cit.*

le bras de la momie, ne correspond pas à la place habituelle des papyrus de l'*Amdouat* de la XXI^e dynastie, trouvés majoritairement dans la deuxième cachette de Deir al-Bahari entre les jambes de la momie¹¹, mais un éventuel déplacement du papyrus dans l'Antiquité par des pillards ne peut être totalement exclu.

La généalogie fournie par P.Boulaq 9

À droite de la vignette dite initiale (fig. 3) figure la titulature du propriétaire du papyrus, nommé $\text{𓆎𓅓𓏏𓏏} Jmn-ms$. Ce dernier détenait les charges de « père-divin d'Amon-Rê, roi des dieux, père-divin de Khonsou ». Il est dit « fils du prophète d'Amon $\text{𓆎𓅓𓏏𓏏} N(y)-se-p3wtj-t3wy$, fils du quatrième prophète d'Amon $\text{𓆎𓅓𓏏𓏏} Jmn-htp$, fils du quatrième prophète d'Amon $\text{𓆎𓅓𓏏𓏏} Jmn-ms$, fils du quatrième prophète d'Amon $\text{𓆎𓅓𓏏𓏏} H'-n-jpt$ » (fig. 4). Aucun autre élément à ce jour connu n'atteste l'existence de ce personnage¹². Si l'on peut raisonnablement penser que la mort de celui-ci est intervenue à une date proche de celle de la fabrication de son papyrus funéraire – à la fin de la XXI^e dynastie ou au début de la XXII^e dynastie selon A. Niwiński¹³ – ses quatre ascendants ont donc vraisemblablement vécu sous la XXI^e dynastie¹⁴.

L'affirmation de ce lignage patrilinéaire n'est pas sans soulever un certain nombre de questions. Premièrement, aucun autre document de l'époque ne mentionne l'existence de ces trois « quatrièmes prophètes d'Amon », alors qu'il s'agit d'une charge cléricale importante, bien attestée, par exemple, dans les décrets oraculaires et sur le matériel funéraire de la XXI^e dynastie. Deuxièmement, l'onomastique, qui certes est un critère de datation approximatif, ne permet pas d'en assurer le positionnement au début de la Troisième Période intermédiaire, puisque les noms des ancêtres d'*Jmn-ms* correspondent à des anthroponymes déjà très fréquents sous le Nouvel Empire¹⁵. Troisièmement, si la nature du texte et la densité de l'iconographie coïncident parfaitement avec les papyrus réalisés à la fin de la XXI^e dynastie ou au début de la XXII^e dynastie, la tenue du défunt, vêtu d'une sorte de corset à bretelles surmonté d'un large collier, d'un pagne plissé mi-long transparent attaché par une ceinture et coiffé d'une perruque longue ornée d'un cône d'onguent traversé d'une fleur de lotus¹⁶, diffère de celle

¹¹ G. DARESSY, « Les cercueils des prêtres d'Ammon, deuxième trouvaille de Deir el-Bahari », *ASAE* 8, 1907, p. 22 A 11, p. 23 A 17, A 26 et A 30, p. 24 A 32, A 33 et A 38, p. 25 A 43, p. 26 A 49 et A 58, etc. Les *Livres des morts* du Nouvel Empire, quant à eux, étaient fréquemment posés sur la poitrine de la momie, parfois aussi à l'extérieur du cercueil, voir A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 6-7, 42.

¹² D'après le corpus prosopographique établi pour ma thèse de doctorat, en cours, *La société thébaine sous la XXI^e dynastie (1069-945) avant J.-C.*, université Lumière-Lyon 2.

¹³ Voir *supra*, note 5 ; cette datation est discutée dans la suite de l'article.

¹⁴ En optant pour la durée moyenne de trente ans entre les générations, voir aussi K. JANSEN-WINKELN, « The Relevance of Genealogical Information for Egyptian Chronology », *ÄgLev* 16, 2006, p. 266-269 ; Fr. PAYRAUDEAU, *Administration, société et pouvoir à Thèbes sous la XXII^e dynastie bubastite*, chapitre 6.3.

¹⁵ L'anthroponyme *Jmn-htp* (PNI, 30, 12) est attesté depuis le Moyen Empire ; très courant sous la XVIII^e dynastie, il a ensuite été porté durant l'époque ramesside et aux époques plus tardives. *H'-n-jpt* (PN, I, 263, 18) est aussi bien représenté dans la documentation du Nouvel Empire ; *Jmn-ms* (PNI, 29, 8) est attesté sous le Nouvel Empire et par

la suite ; *N(y)-se-p3wtj-t3wy* (PNI, 176, 1) n'est pas connu pour le début du Nouvel Empire, mais uniquement à partir de la XX^e dynastie.

¹⁶ Le style de ce cône funéraire, haut, arrondi, présentant des lignes internes et traversé par une fleur de lotus, est attesté du règne d'Amenhotep III à la XXII^e dynastie, voir J.H. TAYLOR, « Theban Coffins from the Twenty-Second to the Twenty-Sixth Dynasty: Dating and Synthesis of Development », dans J.H. Taylor, N. Strudwick (éd.), *The Theban Necropolis Past: Present and Future*, Londres, 2003, p. 101.

de ses prétendus contemporains. Sur les papyrus funéraires de la XXI^e dynastie en effet, les hommes sont le plus souvent habillés d'un pagne à devantail bouffant (fig. 5)¹⁷, vêtement que l'on trouve aussi sur les représentations pariétales de la fin de l'époque ramesside¹⁸. En fait, la tenue d'*Jmn-ms* semble plutôt correspondre à un costume du Nouvel Empire en contexte funéraire¹⁹, pour autant que l'on puisse en juger, en l'absence d'une étude systématique de la représentation des vêtements à cette période et sous la XXI^e dynastie, qui contribuerait sans doute à situer plus finement dans le temps les différents types de costume.

Ni les critères de datation relatifs que sont l'onomastique et l'iconographie ni l'absence d'autres documents au nom de cette nouvelle famille de quatrièmes prophètes d'Amon ne suffisent donc à invalider la datation établie par A. Niwiński pour le papyrus. Cependant, la typologie des papyrus funéraires thébains, dont A. Niwiński a jeté les bases à partir de critères stylistiques, peut être susceptible d'être parfois revue²⁰, ce qui, pensons-nous, est le cas pour le papyrus de l'*Amdouat* Caire JE 6262, que déjà A.F. Sadek proposait de dater du début, et non de la fin, de la XXI^e dynastie²¹. S'il en est ainsi, alors les aïeux d'*Jmn-ms*, les trois quatrièmes prophètes d'Amon, *Jmn-htp*, *Jmn-ms* et *H^c-n-jpt*, auraient vécu sous le Nouvel Empire. Cette nouvelle datation est validée par l'anthroponymie et, éventuellement, par l'identification de l'ancêtre d'*Jmn-ms*, *H^c-n-jpt*, avec un quatrième prophète du Nouvel Empire, le propriétaire de la TT 65 datant du règne de Ramsès IX, dont le nom est mutilé *H^c-m-[jpt]* (?)²². Dans ce cas, son fils, *Jmn-ms*, et son petit-fils, *Jmn-htp*, auraient été quatrièmes prophètes d'Amon sous les règnes de Ramsès XI et Smendès I^{er}.

Bien qu'il ne soit pas impossible de proposer une datation légèrement plus tardive du manuscrit – sous la XXII^e dynastie –, la chronologie bien établie des quatrièmes prophètes d'Amon de cette époque supporterait plus difficilement l'ajout de trois nouveaux individus s'étant succédé par hérédité²³, outre que l'anthroponymie ne coïnciderait pas avec les usages

17 Par exemple, la représentation du quatrième prophète d'Amon *N(y)-se-Jmn* (v) sur la vignette initiale de son papyrus funéraire Caire SR IV 1535, datant de la fin de la XXI^e dynastie, voir *infra*.

18 Par exemple, les représentations de la TT 65 (T.A. BACS, « The Last New Kingdom Tomb at Thebes: the End of a Great Tradition », *BMSEAS* 16, 2011, p. 24, fig. 2, 27), de la TT 359 (N. CHERPION, J.-P. CORTEGGIANI, *La Tombe d'Inherkhàouy (TT359) à Deir el-Medina*, II, *MIFAO* 128, 2010, *passim*) ou bien de la TT 409 (M. NEGM, *The Tomb of Simut Called Kyky: Theban Tomb 409 at Qurnah*, Warminster, 1997, première de couverture). Toutefois, le costume reste moins long et moins ample sous la XXI^e dynastie qu'à l'époque ramesside (N. CHERPION, communication personnelle, septembre 2010).

19 La représentation du corps avec un petit buste et de grandes jambes correspond au canon du Nouvel Empire, perpétué au début de la Troisième Période intermédiaire (cf. J.H. TAYLOR, *op. cit.*, p. 99).

20 Pour une lecture critique de l'ouvrage d'A. Niwiński sur les papyrus funéraires illustrés thébains de la XXI^e dynastie, cf. St. QUIRKE, « Review of Andrzej Niwiński, *Studies on the Illustrated Theban Funerary Papyri of the 11th and 10th Centuries BC* », *JEA* 79, 1993, p. 309-315.

21 A.F. SADEK, *op. cit.*, p. 151.

22 *KRI* VI, 550, 14-15, 552, 1. La chapelle de la TT 65 a été usurpée par *Jy-mj-sb* II à la fin de l'époque ramesside. Une scène pariétale représente la procession de l'hydre d'Amon en présence d'un quatrième prophète du temps de Ramsès IX, voir M. CHERMETTE,

« Fragments du tombeau perdu de Khâemipet, ancêtre de Iymiseba, à Thèbes-Ouest », *Memnonia* X, 1999, p. 153; T.A. BACS, *BMSEAS* 16, 2011, p. 24. Selon M.L. Bierbrier [*The Late New Kingdom in Egypt (c. 1300-664 B.C.)*, *A Genealogical and Chronological Investigation*, Warminster, 1975, p. 10], le quatrième prophète d'Amon 2a [...] est probablement attesté dans la tombe d'*Jy-mj-sb*, peu de temps après l'an 9 de Ramsès IX.

23 Sur les quatrièmes prophètes d'Amon sous la XXII^e dynastie à Thèbes, cf. K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 481; Fr. PAYRAUDEAU, *op. cit.*, chapitre 14.1.1.3; G.P.F. BROEKMAN, *JEA* 96, 2010, p. 125-148.

de la période. Nous savons, en effet, que la famille de *N(y)-se*, *N(y)-se-^cnh.f-m^ct* et *P(3)-šd-B3st*, d'origine libyenne, occupait la fonction de quatrième prophète d'Amon sous les règnes de Chéchanq I^{er} et d'Osorkon I^{er}²⁴, et que lui succéda, à la fin du règne d'Osorkon I^{er}, celle de *Dd-Hnsw-jw.f-^cnh*, qui la conserva jusqu'à la fin de la XXII^e dynastie.

On ne saurait clore cette discussion sur P.Boulaq 9 sans évoquer l'hypothèse que ce manuscrit a pu comporter une généalogie fictive, à but hagiographique. De manière générale, les longs arbres généalogiques du I^{er} millénaire av. J.-C. peuvent paraître suspects, lorsqu'ils ne sont pas confirmés par d'autres sources et, surtout, quand ils remontent à un personnage célèbre ayant vécu au siècle précédent, de même que les arbres généalogiques des aristocrates prétendant remonter à Charlemagne sont entachés de suspicion²⁵. La Troisième Période intermédiaire, en particulier, a vu fleurir des généalogies étendues, parfois incohérentes, visant à magnifier l'origine d'un individu et à justifier sa position élevée dans la société. Ainsi la généalogie des prêtres de Memphis, qui commémore une famille de soixante générations de membres du clergé²⁶, est connue pour comporter des erreurs²⁷. Toutefois, dans l'optique d'une généalogie idéalisée, le propriétaire de P.Boulaq 9 aurait pu énumérer un nombre bien plus important d'aïeuls prestigieux, alors qu'il se contente de mentionner seulement quatre ancêtres paternels – sans commune mesure donc avec les très longues généalogies développées durant l'époque libyenne comprenant parfois vingt ou trente générations. Les ancêtres cités correspondent d'ailleurs à des personnes que *Jmn-ms* lui-même ou, avant lui, son père ou ses grands-parents auraient pu connaître, de sorte que cette lignée n'a probablement pas été reconstituée à partir d'archives et reste donc moins sujette à erreur. Par ailleurs, la fonction de quatrième prophète d'Amon, détenue successivement par *Jmn-htp*, *Jmn-ms* et *H^c-n-jpt* (fig. 4), est le signe d'une position sociale élevée et le fait de la mentionner témoigne vraisemblablement de la volonté de leur descendant de conserver le prestige dont bénéficiait son lignage au sein du clergé. Sans doute espérait-il revendiquer l'héritage familial et accéder lui-même à ce haut poste de quatrième prophète d'Amon.

La chronologie des quatrièmes prophètes d'Amon : état de la question

À première vue, la proposition selon laquelle les ancêtres d'*Jmn-ms* auraient vécu au début de la XXI^e dynastie peut paraître plausible, dans la mesure où il reste des vides à combler dans la reconstitution actuelle de la chronologie des quatrièmes prophètes d'Amon à cette époque. La liste établie par K.A. Kitchen²⁸ en 1975 et amendée en 2000, puis en 2010, par G.P.F. Broekman appelle d'ailleurs certaines corrections²⁹.

²⁴ Statue-cube Caire CG 42218 (G. LEGRAIN, *CGC Statues et statuettes de rois et de particuliers*, III, Le Caire, 1914, p. 42-44).



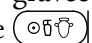
²⁵ K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, *ÄgLev* 16, 2006, p. 258. Sur le recours aux longues généalogies, voir Fr. PAYRAUDEAU, *op. cit.*, chapitre 6.2.2.

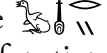


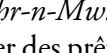
²⁶ Pierre Berlin 23 673, voir L. BORCHARDT, *Die Mittel zur zeitlichen Festlegung zeitlichen Festlegung von Punkten der ägyptischen Geschichte und ihre Anwendung*, Le Caire, 1935, p. 96-97.

²⁷ Voir K. JANSEN-WINKELN, « Dating the Beginning of the 22nd Dynasty », *JACF* 8, 1999, p. 18-19 ; *id.*, *op. cit.*, *ÄgLev* 16, 2006, p. 260.

²⁸ Voir le tableau récapitulatif dans K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 481.

²⁹ G.P.F. BROEKMAN, *GM* 174, 2000, p. 25-36 ; *id.*, *JEA* 96, 2010, p. 127, sans que soit mentionné P.Caire JE 6262.

Il semble tout d'abord nécessaire de supprimer de l'ère de la Renaissance le deuxième fils d'Hérihor,  'nb.f-n-Jmn, qui ne portait pas le titre de quatrième prophète d'Amon, contrairement à ce qui a été avancé³⁰, mais celui, plus élevé, de troisième prophète, comme l'indique la représentation de la procession des enfants et petits-enfants d'Hérihor dans le temple de Khonsou³¹. Quant au « deuxième, troisième et quatrième prophète d'Amon, directeur des travaux, directeur de la ville et vizir  Jmn-br-p3-ms³² », qui pourrait avoir été en exercice autour de 1040 avant J.-C., son existence reste douteuse³³. L'unique source dans laquelle il est mentionné demeure la longue généalogie gravée dans les carrières du ouadi Hammâmât par le directeur des travaux de l'époque perse ³⁴, texte présentant plusieurs erreurs³⁵. Dans la mesure où le nom n'est attesté que sous la XXI^e dynastie³⁶ et qu'une telle accumulation de titres est propre à cette période³⁷, la titulature particulièrement développée d'*Jmn-br-p3-ms*³⁸ pourrait certes correspondre à celle d'un individu ayant vraiment existé, auquel il était prestigieux de se référer³⁸, mais la question demeure de savoir si *Hnmw-jb-R*³⁹ possédait suffisamment d'informations sur l'histoire égyptienne et sur ses aïeux pour bâtir un arbre généalogique aussi étendu³⁹.

Dans la seconde partie de la XXI^e dynastie, la famille de  T3-nfr A, alliée par un mariage avec celle des grands prêtres d'Amon, a récupéré la fonction de quatrième prophète d'Amon⁴⁰; le titre est porté par T3-nfr A lors d'une inspection des domaines des temples thébains qui a eu lieu probablement en l'an 40 de Psousennès I^{er}⁴¹. Selon la même source, la charge de « quatrième prophète d'Amon-Rê roi des dieux » aurait déjà été occupée par son père  N(y)-se-p3-br-n-Mwt, dit aussi « prophète de Montou, maître de Thèbes⁴² ». L'identification proposée par Cl. Traunecker entre ce dernier et un autre  N(y)-se-p3-br-n-Mwt, père d'un 'nb.f-n-Hnsw , nommé sur le chambranle de la maison I du quartier des prêtres à Karnak⁴³, semble plausible, en raison, d'une part, de la similitude des

³⁰ LD III, 247a; *LdR*, p. 238, § 2; K.A. Kitchen (*TIP*, p. 252, 481) a lu le nom P(3)-R'-Jmn-n-Jmn, au lieu de 'nb.f-n-Jmn, anthroponyme courant au début de la XXI^e dynastie.

³¹ Voir *The Temple of Khonsu*, I, *Scenes of King Herihor in the Court with Translations of Texts by Epigraphic Survey*, I, *OIP* 100, 1978, p. 11, pl. XXVI.

³² H. KEES, *op. cit.*, p. 321. G. Lefebvre (*op. cit.*, p. 174) remarque que les nombres ordinaires de ces titres de prêtrises ont été remplacés par des nombres cardinaux.

³³ K.A. Kitchen, *TIP*, p. 252.

³⁴ Pour une publication de cette inscription, voir J. COUYAT, P. MONTET, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât*, *MIFAO* 34, 1912, pl. XXII; G. POSENER, *La première domination perse en Égypte: recueil d'inscriptions hiéroglyphiques*, *BdE* 11, 1936, p. 98-105.

³⁵ K. JANSEN-WINKELN, « Dating the Beginning of the 22nd Dynasty », *JACF* 8, 1999, p. 17-18.

³⁶ *PN I*, 28, 10.

³⁷ K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, *ÄgLev* 16, 2006, p. 260.

³⁸ G. POSENER, *op. cit.*, p. 98.

³⁹ Cette généalogie a été rédigée en plein désert, sans le secours d'aucune archive.


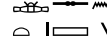
⁴⁰ Les attestations de T3-nfr A sont nombreuses sous la XXI^e dynastie, voir K.A. Kitchen, *TIP*, p. 276-277; M.L. BIERBRIER, *op. cit.*, 1975, p. 50; G.P.F. BROEKMAN, *GM* 174, 2000, p. 26-29.

⁴¹ Fragment 3 A des Annales des prêtres de Karnak, voir G. LEGRAIN, « Notes prises à Karnak », *RT* 22, 1900, p. 52, n° 3A; K.A. Kitchen, *TIP*, p. 420, n. 44; K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit*, I, *Die 21. Dynastie*, Wiesbaden, 2007, p. 74, n° 3.

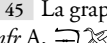
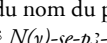
⁴² Le fragment 3 A des prêtres de Karnak, copié par G. Legrain (*loc. cit.*), citant T3-nfr A et son père est malheureusement perdu. D'autre part, J.-Fr. Champollion (*Monuments de l'Égypte et de la Nubie: notices descriptives conformes aux manuscrits autographes rédigés sur les lieux*, II, Paris, 1844, p. 178-179) aurait relevé, à la fin de la sixième ligne du décret oraculaire d'*Hmw-twy* C, la mention du « troisième prophète d'Amon T3-nfr (?) [m3' hrw (?) s3] N(y)-se-p3-br-n-m't », mais, dans la mesure où cette partie du texte a également aujourd'hui disparu, il est impossible de vérifier la graphie des anthroponymes et de savoir si un lien de filiation unissait les deux individus.

⁴³ Cl. TRAUNECKER, « Les résidents des rives du Lac Sacré: le cas d'Ankhefenkhonsou », *CRIPEL* 15, 1993, p. 91.

titres portés par le second *N(y)-se-p3-hr-n-Mwt*, – « troisième prophète d'Amon, directeur du bétail dans le domaine de Rê sur la terrasse du domaine d'Amon et chef des porte-encensoirs devant Amon » – avec la longue titulature de *T3-nfr A* lui-même et, d'autre part, de la rareté même du nom, « Celui qui appartient au visage de Mout⁴⁴ ». Toutefois, les titres du père de *T3-nfr A* ne correspondent pas exactement à ceux du père de *'nb.f-n-Hnsw* et les graphies de l'anthroponyme *N(y)-se-p3-hr-n-Mwt* diffèrent⁴⁵. Cette reconstruction généalogique reste donc hypothétique, tout en étant vraisemblable, puisqu'elle suppose que *T3-nfr A*, frère aîné probable d'*'nb.f-n-Hnsw*, aurait hérité du titre de son père⁴⁶ ; il aurait ensuite confié la charge à son fils, *P3(y)-ndm A*⁴⁷.

Quant au quatrième prophète d'Amon  *N(y)-se-Jmn* (v), qui a vécu à la fin de la XXI^e dynastie⁴⁸, deux nouveaux éléments doivent être ajoutés à son dossier. G.P.F. Broekman avait déjà suggéré que son père pouvait avoir été *T3-nfr A*⁴⁹. Or, sa mère a pu être récemment identifiée ; sur un papyrus de l'*Amdouat* à son nom, conservé au Musée égyptien du Caire sous le numéro d'inventaire SR IV 1535 (fig. 5, 6)⁵⁰, *N(y)-se-Jmn* (v) est dit fils de la « maîtresse de maison (et) chanteuse d'Amon (*nbt pr šm'yt n Jmn*)  *G3wt-sšn* (fig. 6)⁵¹ ». *T3-nfr A* étant précisément l'époux d'une dame *G3wt-sšn*, fille du premier prophète d'Amon Menkheperre A⁵², son lien avec *N(y)-se-Jmn* (v) semblerait confirmé, avec cette réserve que le papyrus de l'*Amdouat* susmentionné ne fournit qu'une partie de la titulature de la fille de

⁴⁴ Nom attesté durant la XXI^e dynastie seulement (PNI, 175, II).

⁴⁵ La graphie du nom du père de *T3-nfr A*,  *N(y)-se-p3-hr-n-Mwt*, semble plus ancienne que celle du père de *'nb.f-n-Hnsw*,  *N(y)-se-p3-hr-n-Mwt*.

⁴⁶ G.P.F. BROEKMAN, *JEA* 96, 2010, p. 127.

⁴⁷ La filiation de *P3(y)-ndm A*, déduite des cercueils de celui-ci, aujourd'hui égarés, a prêté à discussion. G. Daressy (*ASAE* 8, 1907, p. 13, 37, A 146) a fait de leur propriétaire le fils d'un certain *T3-nfr*. Par la suite, J. Lieblein (*Dictionnaire des noms hiéroglyphiques en ordre généalogique et alphabétique: publié d'après les monuments égyptiens*, Leipzig, 1871-1892, p. 1003) en a fait le fils du grand prêtre d'Amon Masaharta. Sur ces cercueils, voir A. NIWIŃSKI, *21st Dynasty Coffins from Thebes: Chronological and Typological Studies*, *Theben* 5, 1988, p. 181, n° 435 ; K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 244, n° 109 ; D.A. ASTON, *Burial Assemblage of Dynasty 21-25: Chronology – Typology – Developments*, *Denkschriften der Gesamtkademie* 56, 2009, p. 192, TG 819). M.L. Bierbrier (*op. cit.*, p. 49-50)

a remarqué, à juste titre, que la proximité des inhumations de *T3-nfr A* et de *P3(y)-ndm A* dans la seconde chambre de la deuxième cachette de Deir al-Bahari plaide en faveur de leur lien de parenté.

⁴⁸ Sur le personnage, voir G.P.F. BROEKMAN, *GM* 174, 2000, p. 29-30 ; A. NIWIŃSKI, « Problems in the Chronology and Genealogy of the XXIst Dynasty: New Proposals for their Interpretation », *JARCE* 16, 1979, p. 56.

⁴⁹ Cf. G.P.F. BROEKMAN, *loc. cit.* Son argumentaire se fonde sur la proximité des cercueils de *N(y)-se-Jmn* et de ceux de la famille de *T3-nfr A*, placés dans la deuxième chambre de la deuxième cachette de Deir al-Bahari et sur la dorure des cercueils *N(y)-se-Jmn* (v) ; sur cette caractéristique des couvercles des cercueils de la famille des grands prêtres d'Amon, voir A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 49.


⁵⁰ Voir A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, *OBO* 86, 1989, p. 272-273, Cairo 55 ; G. DARESSY, *op. cit.*, p. 37, A 148 ; K. JANSEN-WINKELN, *loc. cit.* Ce manuscrit conserve les traces d'une usurpation. En effet, les noms et titres de *N(y)-se-Jmn* (v) ainsi que ceux de sa mère ont été ajoutés dans un deuxième temps, après effacement des

inscriptions figurant précédemment sur le manuscrit.

⁵¹ K. Jansen-Winkel (*IBAESV*, 2005, p. 138) note que les papyrus funéraires ne mentionnent souvent que la mère du défunt. Selon lui, cette particularité est due au fait que ces manuscrits s'adressaient aux dieux et non aux contemporains du mort. Lors du jugement divin, seule importait l'identité du défunt qui ne pouvait être déclinée de manière fiable qu'à partir de sa mère. Les charges paternelles élevées ne revêtaient donc aucune utilité dans ce contexte funéraire. Un exemple marquant sous la XXI^e dynastie demeure le décret de *N(y)-se-Hnsw A* dans lequel le mari de celle-ci, le grand prêtre Pinedjem II est dit fils d'*ʿst-m-ʿh-bjt*, sans jamais indiquer son titre prestigieux de premier prophète d'Amon ou bien le nom de son père, le premier prophète d'Amon, Menkheperre.

⁵² P.Caire SR IV 952, voir A. PIANKOFF, *The Litany of Re*, *BollSer* 4, 1964, p. 98-109 ; A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, p. 264, Cairo 33 ; K. JANSEN-WINKELN, *Inschriften der Spätzeit*, I, *Die 21. Dynastie*, 2007, p. 187, n° 13.

Menkheperre A, laquelle est « maîtresse de maison, grande du harem d'Amon dans la troisième phylé, grande du harem de Montou, <seigneur> de Thèbes, grande du harem d'Amon (et) grande favorite de Mout⁵³ ». Dans la mesure où le nom *Gwt-sšn* est très courant au début du I^{er} millénaire avant J.-C., on peut avoir à faire à deux homonymes. D'autre part, si *N(y)-se-Jmn* (v) a bien été quatrième prophète d'Amon, il ne paraît pas avoir occupé la charge de troisième prophète d'Amon⁵⁴, ou du moins ne portait-il pas encore ce titre au moment de la rédaction du papyrus. Afin de pouvoir préciser les origines et les fonctions du quatrième prophète d'Amon *N(y)-se-Jmn* (v), une nouvelle étude complète de son matériel funéraire⁵⁵ serait souhaitable, dans l'espoir notamment de trouver de nouveaux indices de sa filiation.

Enfin, le quatrième prophète d'Amon  *N(y)-se-p3-hr-n-h3t*⁵⁶ doit sans doute être placé à la fin de la XXI^e dynastie, comme le suggère G.P.F. Broekman, d'après, d'une part, la date de fabrication des cercueils réemployés par lui – entre le milieu du pontificat de Menkheperre et la fin de celui de Pinedjem II⁵⁷ – et, d'autre part, celle de son coffret à chaouabtis dont le style de décoration indique la XXI^e dynastie⁵⁸. *N(y)-se-p3-hr-n-h3t* a donc pu être enseveli à partir du milieu du pontificat du premier prophète d'Amon Menkheperre – date la plus haute envisagée de la fabrication des cercueils qu'il a ensuite réutilisés – et sans doute a-t-il occupé la fonction de quatrième prophète d'Amon après qu'elle a cessé d'être héréditairement transmise au sein de la famille de *T3-nfr A*⁵⁹.

Ces conclusions peuvent être aisément résumées sous forme de deux tableaux, correspondant aux deux possibilités de datation. Les individus dont les noms sont en gras appartiennent vraisemblablement à deux lignées différentes.

⁵³ À propos de *Gwt-sšn*, fille de Menkheperre A, voir G. DARESSY, *op. cit.*, p. 14, 38, A 152; A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, *Theben* 5, 1988, p. 121, n° 92; A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, *OBO* 86, 1989, p. 272-273, Cairo 55, p. 264.

⁵⁴ Contrairement à ce qui a été avancé par A. Niwiński, *op. cit.*, p. 272-273, Cairo 55; J. YOYOTTE, « La vie sociale à Thèbes à la 3^e Période Intermédiaire d'après l'onomastique et la titulature des défunts de la deuxième cachette », dans L. Aubert *et al.*, *Les statuettes funéraires de la deuxième cachette à Deir-el-Bahari*, Paris, 1998, p. 22; L. AUBERT *et al.*, *op. cit.*, p. 71.

⁵⁵ Pour une liste complète de son équipement funéraire dans la deuxième cachette de Deir al-Bahari, voir G. DARESSY, *op. cit.*, p. 37, A 148; K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 231,

n° 86. Ajouter un coffret à chaouabtis récemment identifié par D.A. ASTON, « The Shabti Box: a Typological Study », *OMRO* 74, 1994, p. 32, pl. 5, 6.

⁵⁶ L'identification de ce quatrième prophète d'Amon *N(y)-se-p3-hr-n-h3t* avec le père de *T3-nfr A*, au nom et à la titulature proches, proposée, puis abandonnée par G.P.F. Broekman (*JEA* 96, 2010, p. 127), reposait sur la supposition d'une mauvaise lecture des anthroponymes à la fois par J-Fr. Champollion (*op. cit.*, p. 178-179) et par G. Legrain (« Notes prises à Karnak », *RT* 22, 1900, p. 52, n° 3A).

⁵⁷ Cercueil extérieur, intérieur et couverture de momie au nom de *P3-d(j)w-Jmn* trouvés dans la deuxième cachette de Deir al-Bahari, Caire CG 6154-6155-6119-6120-6144, JE 29643, voir A. NIWIŃSKI, *op. cit.*, *Theben* 5, 1988, p. 121,

n° 95; K. JANSEN-WINKELN, *Inscriben der Spätzeit*, I, *Die 21. Dynastie*, 2007, p. 233, n° 91. De type II-c, cet ensemble de cercueils appartient à un groupe de cercueils relativement fréquents sous la XXI^e dynastie, selon A. Niwiński (*op. cit.*, p. 74-75) depuis le milieu du pontificat de Menkheperre jusqu'à la fin du pontificat de Pinedjem II.

⁵⁸ Le coffret est de type V, b), voir D.A. ASTON, *op. cit.*, *OMRO* 74, 1994, p. 29; K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 233, n° 91; D.A. ASTON, *op. cit.*, *Denkschriften der Gesamtkademie* 56, 2009, p. 168, TG 701.

⁵⁹ G.P.F. Broekman (*JEA* 96, 2010, p. 127) place ce personnage à la fin de la XXI^e dynastie, sous le pontificat de Pinedjem II.

Les quatrièmes prophètes d'Amon thébains sous la XXI^e dynastie

● Hypothèse 1

P.Boulaq 9 date de la fin de la XXI^e dynastie, du pontificat du grand prêtre d'Amon Psousennès III.

Nom et lien familial	Autres titres	Type de documentation	Règne, pontificat et / ou date d'obtention de la charge (av. J.-C.)
<i>H^c-n-jpt</i> (?), père d' <i>Jmn-ms</i>		P.Boulaq 9	1060 (?)
<i>Jmn-ms</i> , fils de <i>H^c-n-jpt</i> (?)		P.Boulaq 9	1045 (?)
<i>Jmn-htp</i> , fils d' <i>Jmn-ms</i> (?)		P.Boulaq 9	1030 (?)
<i>N(y)-se-p3-hr-n-Mwt / m^c t</i> , père de <i>T3-nfr A</i>	<i>hm-ntr n Mn^uw nb W3st</i>	- fragment 3 A des Annales des prêtres de Karnak	1020 (?)
<i>T3-nfr A</i> , fils de <i>N(y)-se-p3-hr-n-Mwt / m^c t</i> et d' <i>3st-m-3h-bit</i>	<i>hm-ntr 3-nw n Jmn-R^c nswt ntrw</i> <i>hm-ntr n Mn^uw nb W3st</i> <i>hr(y) 3y shtpw h3t Jmn</i> <i>hm-ntr Hnm nb Kbhw</i> <i>jt-ntrj mry</i> <i>hry-s3t3 m pt 3 dw3t</i> <i>wn 3wy nw pt m Jpt-swt</i> <i>wr m3(w) n R^c-Jtm <nb> W3st</i> <i>stm m 3ht nbh</i> <i>mr jhw n pr R^c tp hwt n pr Jmn</i> <i>hm-ntr 2-nw n Jmn</i>	- équipement funéraire A 151 - fragment 3 A des Annales des prêtres de Karnak, - décrets oraculaires de <i>Dhwty-ms</i> et de <i>Hnwt-3wy C</i>	Pontificat de Menkheperre, autour de 1015 ⁶⁰
<i>P3(y)-ndm A</i> , fils de <i>T3-nfr A</i> ou de Masaharta (?)	<i>jt-ntr n Jmn</i>	- équipement funéraire A 146 (cerueil et linceul osirien)	990 - 980 (?) ⁶¹
<i>N(y)-se-Jmn</i> (v), fils de <i>G3wt-s3n</i>	<i>jt-ntr n Jmn</i> variante <i>jt-ntr mr(y)</i> <i>hry s3t3 m pt 3 dw3t</i> <i>wn 3wy nw pt m Jpt-swt r m33</i> <i>jmy.s</i> <i>sm m 3ht nbh</i>	- équipement funéraire A 148	Pontificat de Pousennès III, 960 ⁶²
<i>N(y)-se-p3-hr-n-h3t</i>		- équipement funéraire (cerueil anonyme) A 28, bandelette, boîte à chaouabtris)	950 ⁶³ (?)

⁶⁰ *T3-nfr A* est cité en tant que troisième prophète d'Amon, dans le décret oraculaire de *Dhwty-ms*, en l'an 2 d'[Osorkon l'ancien, d'Amenemopé ou de Siamon], voir J.-M. KRUCHTEN, *op. cit.*, p. 363-364; K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 170, n° 3. Le texte indique donc la date à laquelle au plus tard *T3-nfr A* a exercé la charge de quatrième

prophète d'Amon, en supposant qu'il n'a pas cumulé les deux fonctions de « quatrième prophète et troisième prophète d'Amon », mais qu'il a bien transmis son ancienne fonction à son fils, *P3(y)-ndm A*, dès l'obtention de la nouvelle.

⁶¹ Si *P3(y)-ndm A* s'avère être le fils du grand prêtre d'Amon Masaharta, la datation proposée serait alors un peu basse,

sachant que ce dernier est décédé autour de 1046 av. J.-C., voir K.A. KITCHEN, *TIP*, p. 259 et 465.

⁶² Bretelles au nom du grand prêtre d'Amon Psousennès.

⁶³ La datation du quatrième prophète d'Amon *N(y)-se-p3-hr-n-h3t* reste flottante, dans la seconde partie de la XXI^e dynastie en tout cas (cf. *supra*).

- Hypothèse 2

P.Boulaq 9 date du milieu de la XXI^e dynastie et *H'-n-jpt* peut-être identifié avec le quatrième prophète d'Amon de la TT 65.

Quatrièmes prophètes d'Amon	Dates d'obtention approximative de la charge (av. J.-C.)
<i>Jmn-hꜣtp</i>	1070
<i>Jmn-hꜣr-pꜣ-mšꜥ</i> (?)	1040 (?)
<i>N(y)-se-pꜣ-hꜣr-n-Mwt / m't</i>	1020 (?)
<i>Tꜣ-nfr</i> A	Pontificat de Menkheperre, autour de 1015
<i>Pꜣ(y)-nꜣm</i> A	990 - 980
<i>N(y)-se-Jmn</i> (v)	Pontificat de Psousennès III, 960
<i>N(y)-se-pꜣ-hꜣr-n-hꜣt</i>	950 (?)

Les trois quatrièmes prophètes d'Amon de la lignée d'*Jmn-ms* pourraient donc s'insérer à la fin du Nouvel Empire et au début de la XXI^e dynastie, avant *Jmn-hꜣr-pꜣ-mšꜥ*, si ce dernier a bien existé, ou avant *N(y)-se-pꜣ-hꜣr-n-Mwt*. En revanche, trois générations s'inséreraient difficilement entre la famille de *Tꜣ-nfr* A et la fin de la XXI^e dynastie. La tendance à la transmission héréditaire de la fonction de quatrième prophète d'Amon à Thèbes au début de la Troisième Période intermédiaire ressort d'ailleurs également de l'analyse de la documentation thébaine de la XXII^e dynastie, période au cours de laquelle deux familles ont conservé cette haute charge (voir *supra*).

*
* *

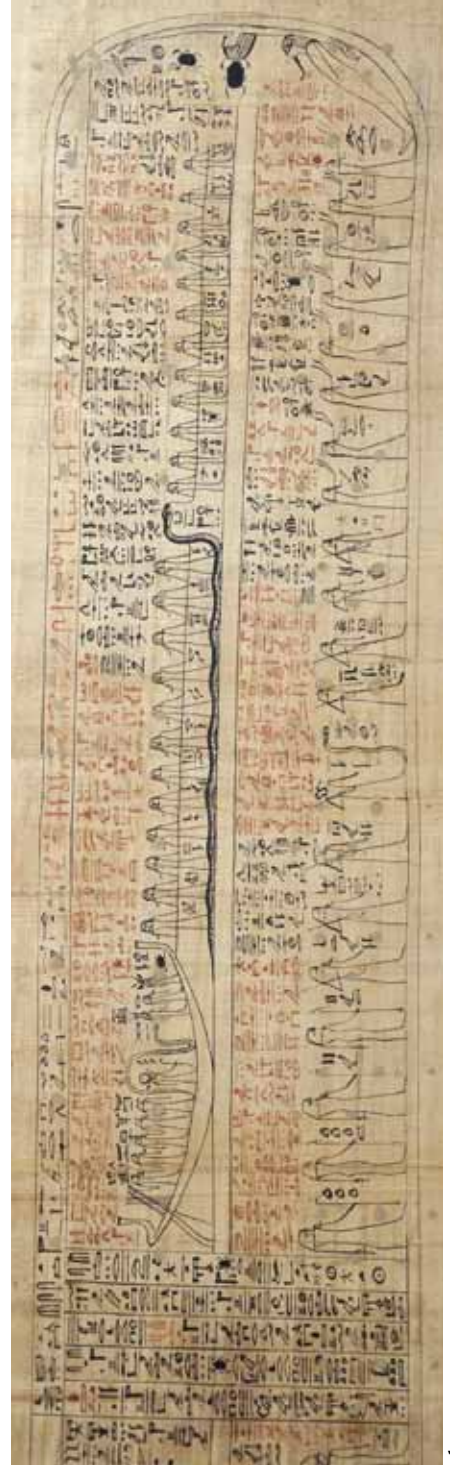
Au milieu de la XXI^e dynastie, la famille d'*Jmn-ms* semble avoir perdu le poste de quatrième prophète d'Amon, une charge qu'elle aurait conservée durant trois générations seulement. Sur P.Boulaq 9, en effet, *Jmn-ms* n'est que « père-divin » et son père y est dit « prophète d'Amon ». On peut y voir le signe d'un discrédit ; à moins qu'*Jmn-ms* et son père *N(y)-se-pꜣwtj-tꜣwy* n'aient obtenu la charge de quatrième prophète d'Amon après la rédaction du papyrus. Une étude paléographique fine et une analyse de la phraséologie, à la lumière de textes contemporains bien datés, contribueront peut-être à préciser la datation du document. En outre, la découverte de nouvelles mentions de quatrièmes prophètes d'Amon thébains sous la XXI^e dynastie permettrait sans doute de mieux apprécier la portée historique réelle de celui-ci.



FIG. 1. Papyrus de l'Amndouat, Caïre JE 6262, SR VII 10250 (P.Boulaq 9).

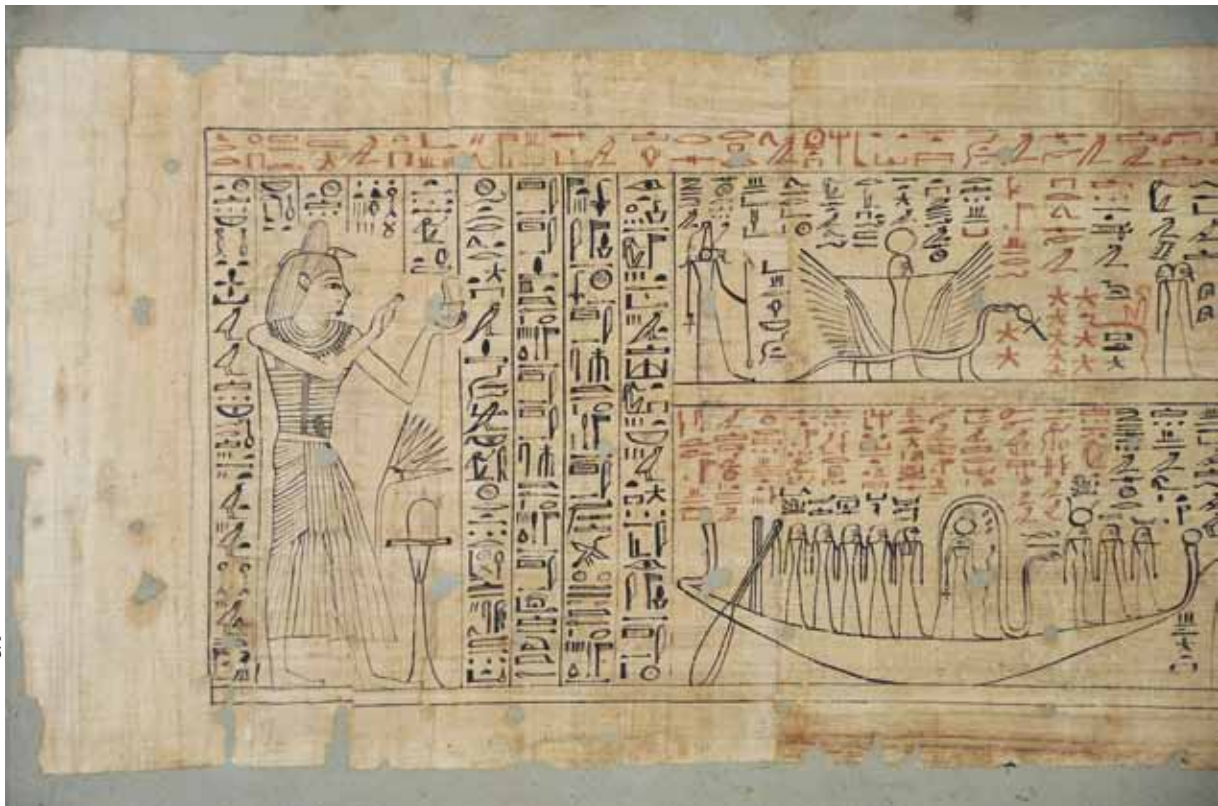


2a.



2b.

FIG. 2a-b. P.Caïre JE 6262, agrandissement.



© Le Caire, Musée égyptien

FIG. 3. Vignette dite initiale de P.Caire JE 6262.

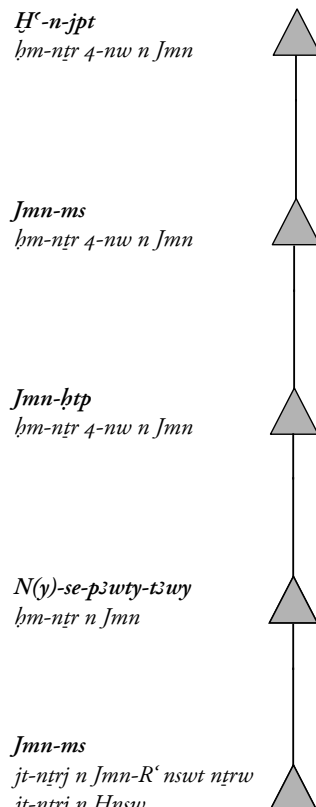
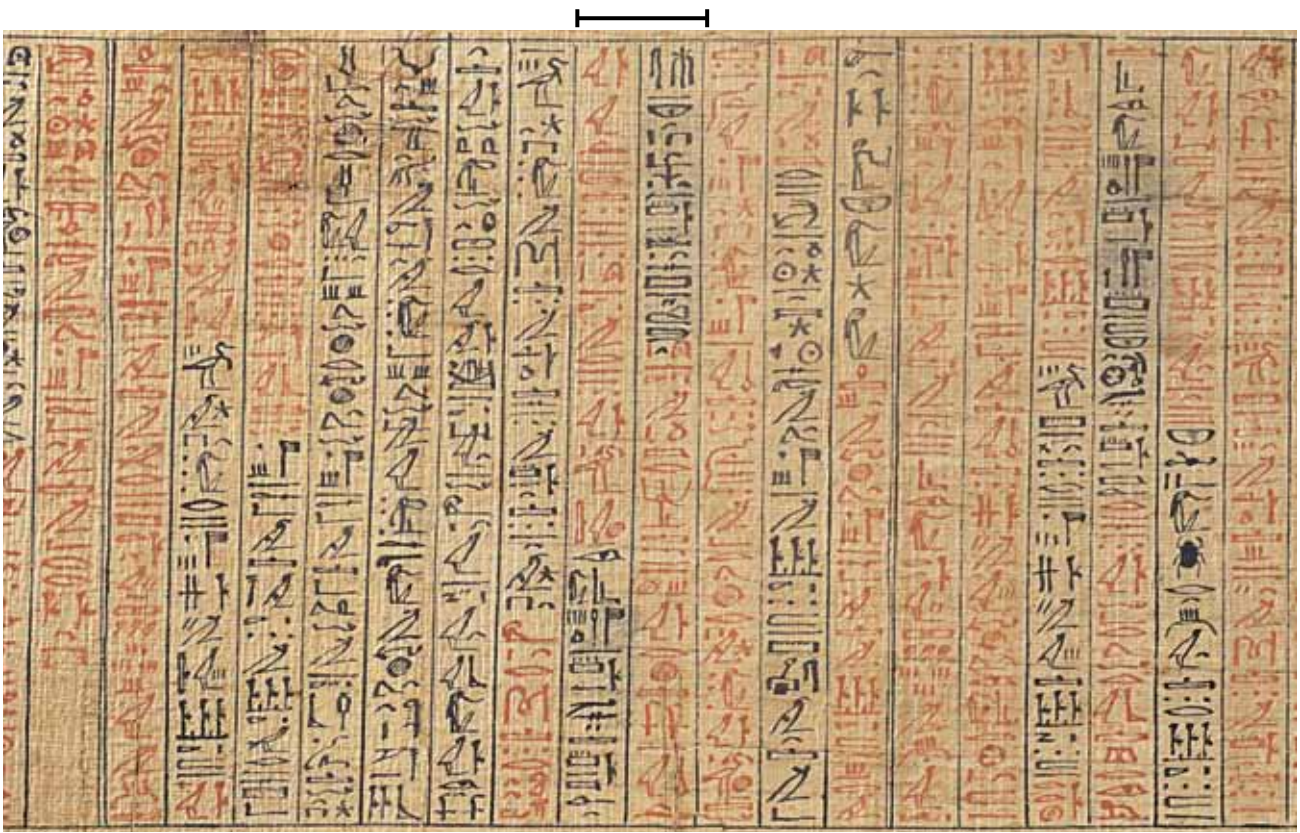


FIG. 4. Reconstitution de la généalogie des personnages mentionnés sur P.Caire JE 6262.



© Le Caire, Musée égyptien

FIG. 5. Vignette initiale du papyrus de l'Amdouat Caire SR IV 1535.



© Le Caire, Musée égyptien

FIG. 6. P.Caire SR IV 1535, colonnes contenant les noms du propriétaire *N(y)-se-Jmn* et de sa mère *Gwt-sšn*.